

M. Buchanan, pressa les ministres de s'expliquer sur la position qu'ils occupaient à l'égard du gouverneur et de l'Assemblée législative. Les explications données par le procureur-général Draper paraissant équivoques, un autre représentant, M. Boswell, se leva et posa la question suivante : " Si le gouvernement ne peut commander une majorité dans cette Chambre, résignera-t-il, ou en appellera-t-il au peuple par une dissolution ? " — Certainement, répondirent les ministres. " Cette réponse, dit le *Canadien*, produisit une légère explosion d'exaltation, comme si les esprits, suspendus pendant quelque temps dans une pénible anxiété, se fussent trouvés soulagés d'un grand poids, et l'on entendait les gens se dire après la séance levée : " *We have then the responsible government* (nous avons donc le gouvernement responsable)."

Ceux qui prirent la part la plus remarquable dans cet important débat furent MM. Draper, Baldwin, Merritt, Cameron, Steele, Thorburn, Boswell et Hincks. On en trouve un rapport détaillé dans les gazettes de l'époque.

Dans la réponse au discours du trône, les membres réformistes du Bas-Canada s'étaient bien proposés d'enregistrer, de la manière la plus énergique possible, leur protêt contre les clauses injustes de l'acte d'Union. Mais, lorsque, rendus au siège du gouvernement, ils calculèrent leurs forces, ils se sentirent pris de découragement. Les réformistes du Haut-Canada étaient bien disposés envers ceux du Bas, ils voulaient réclamer pour eux justice et égalité; mais ils craignaient de livrer la province au parti tory, ou de faire perdre à leurs constituants leur part de ce million et demi dont lord Sydenham se servait si efficacement dans l'intérêt de son administration. D'un autre côté, on voit par la correspondance privée du gouverneur-général qu'il était bien résolu de couper court à toute discussion sur la question de l'Union, qu'il considérait désormais comme une affaire réglée.

La réponse, qui, suivant l'usage, n'était qu'un écho du discours, fut proposée par M. Malcolm Cameron. Le débat sur l'Union proprement dite dura deux séances, ce qui à cette époque était regardé comme très long. La plupart des réformistes du Haut-Canada, tout en déclarant qu'ils n'approuvaient pas l'acte d'Union dans tous ses détails et en protestant de leurs sympathies pour le Bas-Canada, prétendirent que ce n'était pas le moment favorable pour discuter ce sujet. L'hon. John Neilson, représentant du comté de Québec, avait préparé des résolutions en amendement, mais il jugea plus prudent de laisser M.